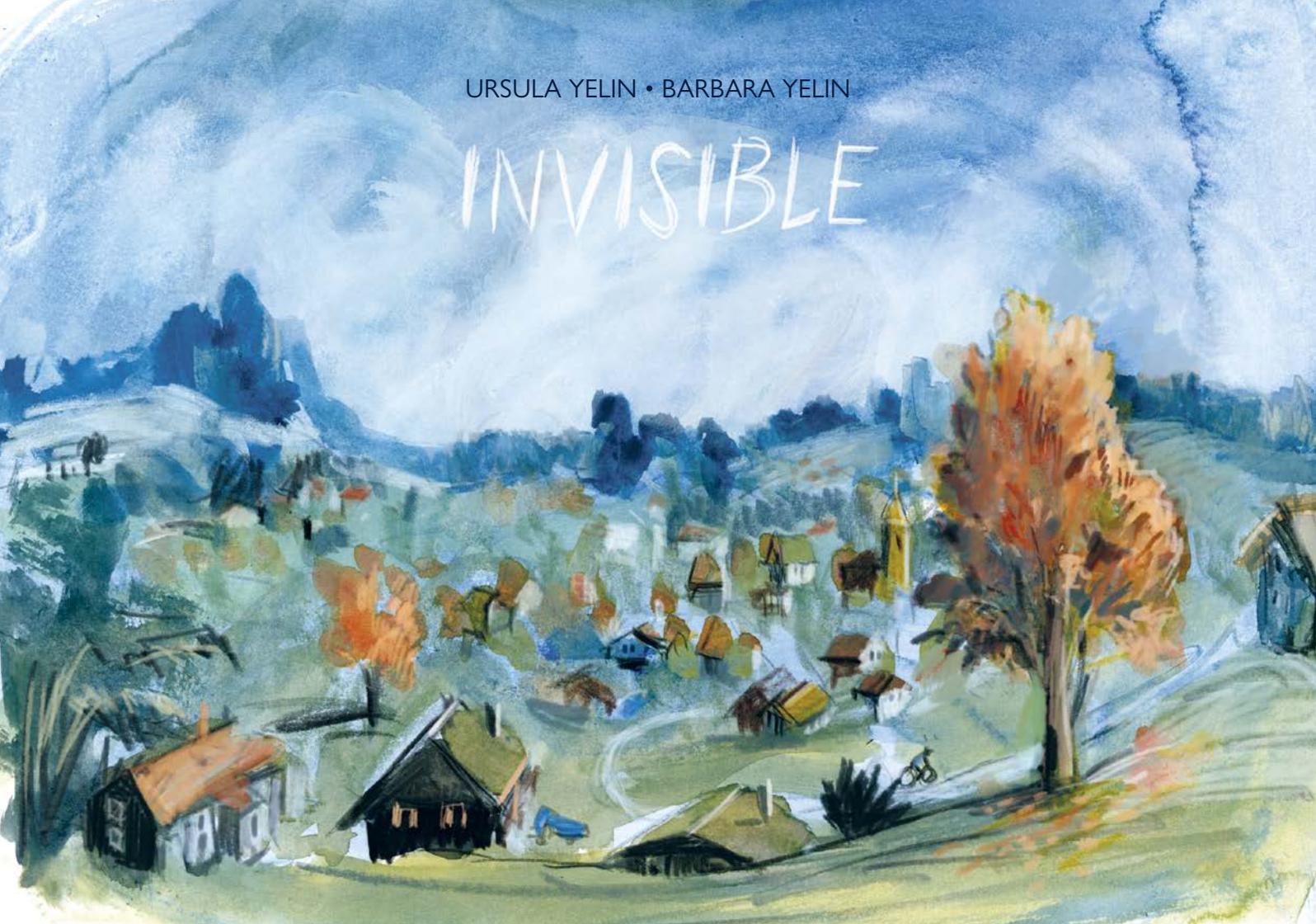


URSULA YELIN • BARBARA YELIN

# INVISIBLE



Textes : Ursula Yelin

Réalisation et dessins : Barbara Yelin

Titre original : Unsichtbar

© **Barbara Yelin/Ursula Yelin, 2019**

Conseils dessins : Michael Groenewald

Conseils textes : Aktionsgruppe Nothilfe, [www.ag-nothilfe.ch](http://www.ag-nothilfe.ch)

Traduction : Françoise Perrenoud et Andréane Leclercq

# INVISIBLE

**UNE BD DOCUMENTAIRE**

Conteuse : URSULA YELIN

Réalisation et dessins : BARBARA YELIN



*Un petit village dans le canton de Berne, niché au cœur des collines de l'Émmental...*



*Depuis plus de dix ans, je vis ici avec ma famille, dans une maison à flanc de coteau.*



*Mon mari et moi gérons un bureau d'architecture paysagère et une pépinière.*



*L'entreprise compte plusieurs collaborateurs dont Kidane, un jeune Erythréen, employé depuis 2017.*



*Un jeune homme agréable et assidu...*





*Jusqu'à la fin de l'automne 2018,  
à la première neige...*



*où il a soudain disparu.*



*Il écrit  
qu'il a quitté  
la Suisse...*

*et nous  
remercie  
pour tout.*

*J'ai longtemps hésité à raconter  
son histoire.*

*En quoi pourrait-elle  
l'aider ?*



*Puis, je me suis décidée.*

*Peut-être que c'est  
important d'en  
parler maintenant...*

*... car c'est l'histoire de beaucoup.*



*Kidane vit dans un petit village en Érythrée.*



*Il ne connaît pas sa mère,  
disparue peu après sa naissance.*



*Il grandit avec sa grand-mère  
et la famille de sa belle-mère.*



*Son père est à l'armée et ne rentre que  
deux semaines par an.*



*Kidane va à l'école pendant huit ans.*



*Jusqu'au jour où son demi-frère est astreint  
par l'armée au «service national». Kidane doit  
alors aider à la ferme et garder les chèvres.*



*Dans les montagnes, il saute de pierre  
en pierre pour éviter les mines.*



*Mais sa plus grande peur, ce sont les rafles de l'armée. Elle enrôle de force tous les jeunes qui ne vont plus à l'école, garçons et filles. Pour une durée indéterminée, sans salaire.*



*La maltraitance est quotidienne. Certain-e-s ne reviennent qu'après plusieurs années, d'autres, comme sa mère, jamais.*



*Pour ne pas être attrapé, Kidane se cache de nombreuses nuits dans les montagnes. Puis, il prend une décision.*



*Début 2013, il quitte le village avec un ami. Ils ont tous deux 17 ans.*



*Pour passer inaperçus, ils portent la djellaba des bergers et utilisent un bâton pour éloigner les animaux.*



*Ils marchent onze nuits durant, en s'orientant avec les étoiles. La journée, ils tentent de dormir malgré la peur des hyènes.*



*Ils parviennent à rejoindre Khartoum au Soudan. Mais l'ami de Kidane est arrêté et renvoyé en prison en Érythrée. Depuis ce jour, ses proches sont sans nouvelles.*



*Kidane trouve refuge chez une dame qui l'héberge contre des travaux ménagers. Il reste une année. Hanté par la peur d'être repéré...*



*il décide de reprendre la route et de retrouver sa tante en Suède, son seul espoir.*



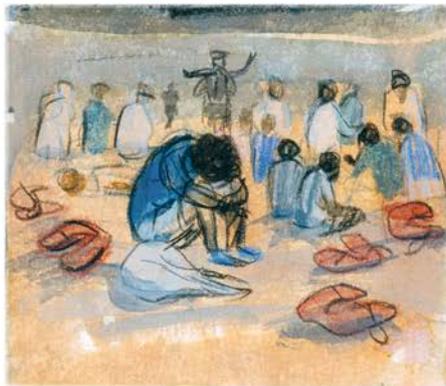
*Plus tard, Kidane aura du mal à parler du voyage, des passeurs, du désert de Libye...*



*du châssis du camion, sur lequel il a failli mourir étouffé...*



*de la traversée de la Méditerranée, recouvert du vomi des passagers accroupis à côté.*



*Lorsqu'il débarque en Italie, il est très affaibli.*



*Des bus conduisent les échoués vers des camps bondés. Celui dans lequel se trouve Kidane est refusé, il doit continuer sa route.*



*À Milan, une femme lui donne 50 euros pour acheter un billet de train. Il part pour la Suisse.*



*Suisse et Suède ... ça se ressemble !*



*En septembre 2014, Kidane arrive au centre d'enregistrement et de procédure de Kreuzlingen.*



*Il souffre de vertiges et de maux de tête, mais le médecin de service n'en trouve pas la cause.*



*Jusqu'à fin 2015, il vit au centre d'hébergement collectif d'Aarwangen.*



*Peu avant Noël, presque trois ans après son départ d'Erythrée,*



*il arrive dans notre village avec onze autres compatriotes.*



*C'est là que nous nous sommes rencontrés pour la première fois.*



*Avec un groupe d'entraide, récemment constitué, nous avons préparé l'accueil des nouveaux arrivants.*

*Nous les avons accompagnés  
jusqu'à la maison qui leur  
avait été assignée,  
leur avons montré le village  
et promis de les soutenir  
en cas de besoin.*







*Je me souviens du jour où nous avons accompagné le groupe à la poste de la petite ville voisine.*



*Kidane était assis à côté de moi et avait l'air plus heureux que d'habitude...*



*peut-être avait-il l'impression d'être enfin arrivé quelque part.*



*À la poste, nous les avons aidés à ouvrir l'un après l'autre un compte postal. C'était une démarche obligatoire.*



*Les villageois dévisageaient tout le monde ; l'ouverture des comptes a duré des heures.*



*Je réalisais à quel point les choses seraient compliquées, tant pour les étrangers que pour les autochtones.*



*Nous avons donné des cours de langue,*



*organisé des tournois de foot,*



*découvert la cuisine érythréenne.*



L'été est arrivé. Cinq à six jeunes participaient régulièrement au cours de langue.

Kidane ne manquait jamais à l'appel et apprenait vite. Ce n'était pas toujours facile, mais nous avons fait connaissance.



C'est lui qui motivait les autres à venir.

Le temps passait. Pour les douze jeunes hommes, la procédure d'asile était toujours en cours.



Puis certains reurent une autorisation d'admission provisoire (permis F) et quelques chanceux, le statut de réfugié (permis B réfugié).





À l'automne...



Kidane aussi reçut une lettre.



Une décision négative.



Les autorités estimaient que ses réponses données au cours des deux interviews obligatoires n'étaient pas cohérentes.



Un motif suffisant pour rejeter la demande. Il devait quitter la Suisse dans les trois semaines et retourner en Érythrée...



sinon la police des étrangers s'en chargerait.

Nous avons appris qu'il y avait à Berne une consultation juridique pour les personnes en détresse. J'ai pris rendez-vous et m'y suis rendue avec Kidane. Il s'était arrangé pour avoir un interprète.

Lors du premier entretien, vous avez dit que vous étiez allé en bus de Misgid à Kassala.

Je pas possible retourner à Érythrée.



Dans le second entretien, vous dites être allé à pied de Misgid à Kassala, puis en bus de Kassala à Khartoum.

Mais ce n'est qu'un détail !

Après tout ce temps, on peut confondre un peu !



Oui, nous connaissons beaucoup de cas similaires.



Mais des la plus petite incohérence dans les versions, les autorités ont le droit de vous refuser.

Nous allons déposer un recours devant le Tribunal administratif fédéral.



Kidane avait quitté l'Érythrée de manière illégale et selon la juriste c'était un motif suffisant pour obtenir l'asile, car il risquait d'être persécuté s'il rentrait dans son pays.

Stéphane ?  
Ursula ?



Quelques semaines plus tard, Kidane frappa un soir à notre porte, une lettre à la main.



Pour Kidane, il était impossible de réunir une telle somme.

En tant que requérant d'asile, il n'avait ni économies, ni le droit de travailler.





Kidane se renferma.



Nous avons discuté au sein du groupe d'entraide.



Nous avons décidé de nous cotiser pour rassembler l'argent nécessaire à la réouverture de la procédure.



Au moins, il recommença à se lever.



Nous nous étions renseignés. La procédure officielle était compliquée. Il fallait publier une offre d'emploi pour laquelle aucun Suisse ne devait manifestement être en mesure de convenir.



Regarde,  
et ensuite tu  
récolteras  
les pommes  
de terre...

Ok !

Nous devons verser le salaire de Kidane aux services sociaux et il n'en touchait qu'une partie. Nous avons finalement obtenu l'autorisation. Kidane put travailler chez nous dès avril 2017.



Stéphane,  
fini.

Où  
encore ?

Déjà ?

Tout ce qui comptait pour lui, c'était d'avoir une occupation.



Oups,  
c'était les  
racines...

Il aurait  
pu pousser  
encore  
un peu !

Oh  
NON !

Ce fut la seule mésaventure qui lui arriva pendant son activité chez nous.



Il venait trois fois par semaine.



Ursula,  
fini.

Où  
encore ?

Les deux autres jours, il suivait un cours de langue.



Attends,  
c'est beaucoup  
trop lourd.

C'est moi  
qui fais,  
Stéphane.

Pas de  
problème.

Il était toujours motivé et ponctuel.



Mais, il restait sur ses gardes.



Dans un pays comme l'Érythrée où même les amis peuvent être des espions, il est dangereux de faire des confidences à quelqu'un.

Toutefois, il était devenu possible d'entrevoir comment il pourrait être s'il vivait en sécurité.



*Un jour nous avons fait une sortie d'entreprise au Schatzalp.*



*Il arriva le premier au sommet.*



*Ce fut une belle journée. Kidane était particulièrement détendu.*





Nous n'avions plus de nouvelles du tribunal. L'attente et l'incertitude étaient lourdes à porter pour tout le monde. Ce devait être insupportable pour lui !



Entre-temps les choses évoluaient. Les réfugiés avaient compris comment se déroulait la vie ici et se sentaient bien au village.



Et les villageois - du moins en majorité - se sentaient bien avec eux.



Mais au printemps, les conditions d'octroi d'asile pour les Érythréens se durcissent.



Le Tribunal administratif fédéral avait rendu un nouvel arrêt.



Mon Dieu !

La situation s'était-elle améliorée en Érythrée ? Le dictateur avait-il été renversé ? La prison à vie et la torture ne menaçaient-elles plus ceux qui retournaient au pays ?



Non. Mais la voix politique en Suisse avait changé.



Comme dans de nombreux pays européens, on tentait de décourager les requérants d'asile.

Par 127 voix  
contre 51...

... les députés  
ont accepté...

La pétition  
« Pour un nouveau  
réexamen du statut des  
requérants d'asile admis  
à titre provisoire ».

De nombreux Érythréens vivant en Suisse étaient concernés de manière rétroactive.



Les décisions négatives se mirent à pleuvoir, aussi parmi « nos » Érythréens.



Certains nous demandaient conseil, mais nous n'avions aucune solution.

Salut Ursula,  
comment  
vas-tu ?

J'ai reçu réponse ...  
alors je pars  
le matin.



Ils disparaissaient du jour  
au lendemain.



Au revoir Ursula.  
J'espère on se  
reverra.

En route vers l'Allemagne peut-être ou,  
de plus en plus souvent, vers la Belgique pour  
rejoindre l'Angleterre.



S'il te plaît dire  
aussi à Stéphane,  
Yoans et Sofi.

Amitié.  
D

Un jour où l'autre, ils se feraient prendre et  
les accords de Dublin les renverraient en Suisse.



Où ils n'avaient pourtant plus  
le droit de rester.

Et puis Kidane reçut une nouvelle lettre.



Pas  
bonne  
lettre ?

Au contraire.  
Ce sont de  
bonnes  
nouvelles.

Les services sociaux lui proposaient une place  
dans une école préprofessionnelle.



École ?

Je mieux  
travailler  
ici.

À l'école ma  
tête tourner,  
tourner ...

Une offre proposée aux requérants d'asile qui  
présentaient des aptitudes au cours de langue.



Si tu  
restes ici,  
cela pourra  
t'être  
utile.

Nous avons insisté pour qu'il accepte l'offre.  
Cette lettre nous donnait espoir...



... l'espoir que Kidane reçoive une décision positive. Pourquoi sinon lui proposer d'étudier ?



Que fallait-il faire ? Lui dire qu'il n'y avait probablement plus d'espoir ? Et après ?



Il a fini par accepter. Il venait chez nous en fin de semaine et durant les vacances. De plus en plus souvent, il se plaignait de maux de tête.

La nouvelle arriva quelques semaines plus tard, tôt le matin.



Stéphane ?



Stéphane est allé le voir le jour même.



*Au jeune homme qui avait travaillé presque deux années chez nous et attendu une décision pendant plus de quatre ans, il devait annoncer*



*... qu'il était débouté.*







*Des gens comme Kidane n'ont pas le droit de rester en Suisse. Mais ne peuvent pas non plus rentrer chez eux.*



*Aucun accord de réadmission n'a été conclu avec l'Érythrée, surnommée la « Corée du Nord de l'Afrique ». Car un tel accord signifierait qu'une réadmission est possible en toute sécurité.*



*Alors que pendant leur procédure d'asile, les requérants comme Kidane perçoivent une aide sociale, une fois déboutés, ils reçoivent une aide d'urgence de huit francs par jour.*



*Ils sont placés pour une durée indéterminée dans des centres d'hébergement, prévu initialement comme lieux transitoires.*



*Ils n'ont le droit ni de se loger, ni de participer à des cours de langue, ni de travailler, ni de suivre une formation. Aucune perspective.*



*C'est pourquoi beaucoup de requérants déboutés disparaissent.*



*Sans papiers, sans patrie,  
partout mal vus et malvenus.*



*Ils deviennent ...*



*... invisibles.*

*Un jour, un employé des services sociaux a  
appelé pour savoir si, en tant qu'employeurs  
de Kidane, nous savions où il se trouvait.*



*Il se demandait s'il devait poursuivre  
les versements.*





*Kidane a aujourd'hui 22 ans.*



*Il dit qu'il a tout vu ;*



*qu'il a toujours écouté son coeur ;*



*que seul Dieu sait ce que font les hommes ;*



*qu'il vit au jour le jour, sans pouvoir espérer ;*



*qu'il continue sa route, qu'il s'en sortira ;*



*Pas de problème...*



*Mais qu'il est triste  
d'être seul, sans famille...*



*... et sans droits.*





## POST-SCRIPTUM

L'histoire de Kidane est celle de beaucoup d'Érythréen-ne-s qui ont quitté la Suisse après une décision de renvoi par peur d'un retour forcé et/ou d'un avenir sans perspective à l'aide d'urgence. Ils sont allés chercher refuge dans d'autres pays européens (Allemagne, France, Belgique, etc. ), où ils vivent dans une grande précarité, le plus souvent dans la rue, craignant sans cesse un renvoi vers la Suisse en application des accords de Dublin. Un retour en Érythrée n'est pas envisageable, puisqu'ils ont fui un régime, toujours en place, où le service militaire est obligatoire pour une durée indéterminée, dans une armée dont les nombreuses atteintes aux droits humains ont été largement documentées. S'ils rentrent chez eux, Kidane et les autres sont menacés d'être (ré)-incorporés à l'armée, non sans avoir été d'abord probablement emprisonnés et torturés.

Le groupe d'action Aktiongruppe Nothilfe, qui a contribué au contenu textuel de cette bande dessinée, se compose de personnes privées et de groupes de la société civile. Il s'engage dans le canton de Berne contre la précarisation et l'illégalisation des personnes sans perspective de retour, afin que celles et ceux qui ne peuvent pas rentrer dans leur pays d'origine puissent rester en Suisse en toute légalité.

Kidane et toutes les personnes qui dépendent du régime de l'aide d'urgence ont besoin de notre solidarité et de nos voix. Maintenant.

Pour plus d'informations, contactez l'une des associations suivantes :

Aktionsgruppe Nothilfe, [www.ag-nothilfe.ch](http://www.ag-nothilfe.ch)

Give a Hand, [www.giveahand.ch](http://www.giveahand.ch), Tel. +41 (0)79 830 57 63

Offenes Scherli, [www.offenes-scherli.ch](http://www.offenes-scherli.ch)

Riggi-Asyl, [www.riggi-asyl.ch](http://www.riggi-asyl.ch) • Free Swiss Tibetans, [www.free-swiss-tibetans.ch](http://www.free-swiss-tibetans.ch)

Solidaritätsnetz Bern, [www.solidaritaetsnetzbern.ch](http://www.solidaritaetsnetzbern.ch)

Alle Menschen – Tous les êtres humains, [www.alle-menschen.ch](http://www.alle-menschen.ch)

## LES AUTRICES

### **Ursula Yelin - Textes**

Née en 1972 à Munich, Ursula Yelin vit depuis 17 ans en Suisse dans le canton de Berne, où elle gère un bureau d'architecture paysagère et une pépinière avec son mari. Depuis plusieurs années, elle s'engage activement en faveur des personnes réfugiées.

### **Barbara Yelin - Dessins et réalisation**

Née en 1977 à Munich, Barbara Yelin – soeur d'Ursula – est autrice de nouvelles illustrées et dessinatrice. Régulièrement, elle se consacre à des thèmes historiques et politiques. 2014 est l'année de parution de son roman graphique *Irmina*, qui a remporté de nombreux prix. En collaboration avec l'écrivain Thomas von Steinacker, elle publie la BD en plusieurs épisodes *Der Sommer ihres Lebens* en 2016, suivi à l'automne 2016 d'une BD biographique *Vor allem eins: Dir selbst sei treu. Die Schauspielerin Channa Maron*, en collaboration avec le Goethe Institut d'Israël. Barbara Yelin a reçu en 2015 le prix Bayerischer Kunstförderpreis et en 2016 le prix Max und Moritz de la meilleure illustratrice germanophone de bande dessinée. [www.barbarayelin.de](http://www.barbarayelin.de)

### **Kidane**

Est un nom d'emprunt. À l'été 2019, Ursula Yelin a reçu un SMS : il se cachait alors en Belgique.



**« Peut-être que c'est important de raconter l'histoire de Kidane. Car c'est l'histoire de beaucoup. »**

Kidane a fui l'Érythrée et un système inhumain. Au péril de sa vie, il a entrepris un voyage qui l'a mené jusqu'en Suisse. Dans un petit village du canton de Berne, il cherche refuge, travail et amis. Rapidement, et avec le soutien de groupe d'entre-aide, il surmonte les obstacles et commence à espérer.

Il attend plusieurs années et apprend un jour qu'il ne peut pas rester. Comme les autres, dans la même situation, qui ne peuvent ni rester ni partir. Alors, ils deviennent invisibles.

Une histoire suisse, mais aussi une histoire européenne.